

Communiqué de l'AFPEN contre l'amendement 159: invitation à signer la pétition en ligne

19 novembre 2025 à 10:36

Communiqué de l'AFPEN

Pour défendre la pluralité des pratiques et refuser toute dérive vers une psychothérapie d'État, l'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale (AFPEN) tient à réagir contre l'amendement 159.

Cet amendement, en conditionnant les financements publics à une liste restreinte d'approches psychothérapeutiques, ce qui induira la diminution de **la diversité des références théoriques et cliniques** indispensables à l'accompagnement psychologique des enfants, des adolescents, des familles et des équipes éducatives.

L'AFPEN rappelle que **la pluralité des approches** n'est pas seulement une richesse : elle constitue une **nécessité professionnelle** pour répondre à la complexité des situations rencontrées au sein de l'Éducation nationale. Limiter cette pluralité reviendrait à affaiblir la qualité des accompagnements proposés et à porter atteinte à la liberté de choix des usagers comme à l'autonomie des psychologues.

Nous réaffirmons l'importance de **reconnaître la diversité des pratiques**, appuyées sur des cadres déontologiques et scientifiques reconnus, et de préserver les conditions d'exercice permettant aux psychologues d'ajuster leurs interventions à chaque situation singulière.

C'est pourquoi l'AFPEN vous **invite à signer la pétition en ligne**, afin de défendre une politique publique respectueuse de la pluralité des approches en psychologie.

<https://c.org/7STWq6C6nw>

Au nom du conseil d'administration,

Clotilde Cammal

Présidente de l'**Association Française des Psychologues de l'Education Nationale AFPEN**

présidence@afpen.fr

www.afpen.fr

